



Il cache les biens a l'etranger

Par **ninou**, le **19/02/2010** à **18:56**

Bonjour,

je suis en instance de divorce ,mon mari français reside a l'etranger,il ne travaille pas car il a de gros moyens.nous avons des biens en commun (voitures)2 maisons .je suis partie pour (coups et blessures et infidelites).Aujourd'hui il dit ne plus avoir d'argent,il a tout cachait a monaco mais je n'ai pas de preuves,je sais qu'il a achetait un gros bateau à l'etranger mais pas de preuves non plus,par contre il me demande mes revenus fonciers car j'ai 3 pts appartements,j'ai donc fais parvenir ca a son avocat(il compte me demander une pension compensatoire)et il habite dans notre maison .j'ai des preuves du solde de ses comptes bancaire de 2007.Nous avons un compte joint à l'etranger ,il a soit disant retiré la totalité mais je n'arrive pas a savoir car la banque demande maintenant la signature des deux meme pour avoir le solde du compte.J'ai bien sur des certificats medicaux suite au coups ,des attestations pour son infidelité mais pour le reste que dois je faire?car au tribunal il va nous dire le pauvre cheri qu'il est ruiné Je suis un peu perdue merci de pouvoir m'eclairer

Par **lily64**, le **07/03/2010** à **17:09**

Bonjour,

je me trouve dans un cas similaire que vous sauf que moi il a une société immatriculé en espagne et je n'arrive pas a me procurer le kbis de cette société.

Je voulais savoir si vous aviez réussi à tout prouver et si oui comment ?

Bonne journée

Aurélie

Par **Kate**, le **16/07/2011** à **00:37**

Bonjour, mon ex et moi sommes divorcés depuis plus d'un an et il vit toujours dans ma maison. Il bosse dans la F1 et a ses comptes à l'étranger. Il a menti au JAF et j'ai perdu. Comment prouver ses véritables ressources? Help!!!!!!